

Compte-rendu du Conseil Syndical du 05 Mars 2020

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de membres présents : 30

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de membres absents : 32

Nombre de membres excusés : 11

Début de la séance à 18h35

Michel Dono commence par énumérer l'ordre du jour

DELIBERATIONS

1°) Indemnités du Trésorier pour 2018 et 2019

M. METTAVANT se retire de la salle durant la délibération. Michel DONO précise que l'indemnité doit être rétroactive (sur 2018 et 2019) et propose une indemnité à 100%. Il est stipulé qu'il n'y aura plus de délibération à prendre sur les indemnités pour l'année 2020.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

2°) 2^{ème} avenant adressé par SEBA AMENAGEMENT

Michel DONO précise que cet avenant a pour objet de fixer la rémunération définitive et l'engagement du Maître d'œuvre pour la réalisation du contrat pluriannuel de maîtrise d'œuvre, pour le renouvellement de branchements, de canalisations et la pose d'appareils de comptage en vue d'améliorer le rendement. Il fait suite à des études déjà réalisées pour des travaux pas encore engagés.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

3°) Convention avec le Centre de Gestion 54

Michel. DONO demande le renouvellement de la convention déjà mise en place avec le CDG54 qui permet la recherche et l'embauche de personnel. Il servira notamment à l'embauche d'une personne durant quelques mois permettant la mise à jour du logiciel de comptabilité et la formation des agents en place.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

4°) Remboursement des frais kilométriques du Président et des Vice-Présidents

Michel DONO demande le remboursement des frais kilométriques liés aux déplacements effectués pour le bon fonctionnement du Syndicat (visite de chantiers, rendez-vous avec les administrations, réunions d'informations, visites à d'autres syndicats ...). Il est stipulé qu'aucun membre n'a demandé de remboursement sur le second semestre 2019.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

5°) Ouverture d'une ligne de Trésorerie

Michel DONO demande l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 150 000 € pour l'année 2020 afin de financer les charges supplémentaires liées au fonctionnement. Cette ligne de trésorerie ne sera débloquée qu'en cas de nécessité.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

6°) Remise gracieuse au nom de M. THIEBAUT Benoit

Michel DONO présente le dossier de M. THIEBAUT qui a eu une fuite après compteur sur son installation privative et demande une remise sur 158 m³. Dans son cas, la loi WARSMAN pourrait s'appliquer, cependant, le syndicat établirait une facture plus élevée (330 m³) que celle réceptionnée le 18/10/2019 (323m³). L'assemblée invoque l'obligation de faire une remise aux autres abonnés subissant les mêmes désagréments.

Résultat des votes : contre à l'unanimité

7°) Vote du Compte Administratif 2019, du Compte de Gestion 2019 et de l'Affectation du résultat 2019

Le Compte Administratif est voté par chapitre. Michel DONO énumère pour chaque ligne le montant prévu au budget, le montant réalisé et le solde.

Dépenses réelles de fonctionnement :

Chapitre 011 : Charges à caractère général – Il est précisé que les -22100 € enregistrés au compte 6378 (régularisation des agriculteurs sur la taxe pollution dont ils n'étaient pas redevables) ont mal été imputés, erreur sur le compte d'imputation.

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles – Il est précisé que l'écart est dû au litige SAUR. Il sera imputé au bon compte dans le Budget Primitif 2020.

Recettes réelles de fonctionnement :

Chapitre 74 : Subventions d'exploitation – Il est précisé que les 7957.27 € enregistrés au compte 748 correspondent à la sortie de mise en réserve SAFER + subventions de l'Agence de l'Eau

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante – Il est précisé que les 3800 € enregistrés au compte 752 correspondent à la location des antennes

Vue d'ensemble de l'investissement :

Il est précisé que des travaux sont en cours de réalisation

Résultat des votes Dépenses d'investissement, recettes d'investissement et solde d'investissement : pour à l'unanimité

Michel DONO se retire de la salle durant le vote. Colette MOUGEOT comptabilise les votes
Compte Administratif 2019, affectation du résultat 2019 et Compte de Gestion 2019 votés à l'unanimité

Michel DONO regagne la salle pour le vote du Budget Primitif 2020.

8°) Vote du Budget Primitif 2020 :

Michel DONO énumère pour chaque que ligne les propositions nouvelles et globales. Il est ensuite demandé si l'assemblée à des questions – pas de questions.

Résultat des votes : pour à l'unanimité

INFORMATIONS

Fin de contrat SAUR :

Philippe EULRY prend la parole et précise que le Tribunal Administratif va examiner le dossier.
Maître VINCENT, Avocat, prépare un mémoire qui détaille les montants réclamés par le syndicat (environ 236 000 €) La SAUR a fait une action en justice pour 180 000 €
Le juge veut examiner si la demande de versement du syndicat est valable.



Nouvelle proposition sur l'acquisition des locaux :

Une nouvelle réunion a eu lieu pour l'acquisition des locaux en présence de Michel DONO et Colette MOUGEOT. Il a été demandé une déduction des travaux déjà réalisés ainsi que sur les frais à engager pour la réfection des fenêtres. Michel DONO précise que le vote s'effectuera avec les nouveaux membres qui composeront le prochain bureau.

Renouvellement du contrat de Séverine ADAM :

Michel DONO précise que Séverine ADAM est l'agent en charge du nettoyage des locaux, son contrat se terminait le 19/02/2020. Son nouveau contrat est un contrat à durée indéterminée pour un travail effectif de 3h30 par semaine.

Bilan du Président pour la période 2014-2019 :

Fabrice DELILLE prend la parole et détaille les travaux réalisés au cours de cette période à l'aide d'un diaporama.

Michel DONO reprend la parole pour argumenter le travail effectué par la mission eau (nomination au Trophées de l'Eau, remise en herbe de 62 ha et 7ha en luzerne ..). Il évoque le passage en régie avec SUEZ ainsi que la possibilité de réduire le périmètre de cette prestation pour une reprise en interne du renouvellement des compteurs, de la relève.

Perspective pour la nouvelle période 2020-2025 :

Michel DONO présente, à l'aide d'un diaporama, les nouvelles actions qui seront mises en place au cours de cette période et notamment :

- La nouvelle organisation (désignation des nouveaux délégués, élection du nouveau bureau, constitution de Commissions thématiques)
- Commission institutionnelle (réflexion sur l'évolution des statuts, évolution de l'entente intercommunale avec la CC Bassin de Pompey, reprise éventuelle des réflexions avec le SIE d'Atton, adhésion au régime forestier)
- Commission Gestion et exploitation (poursuite des travaux de sortie de la fin de contrat de DSP, poursuite des réflexions sur l'évolution du périmètre de l'actuel contrat de prestation de service avec SUEZ, définition des moyens internes nécessaires, réflexions sur les outils actuellement en place ou à mettre en place)
- Commission Protection de la ressource (fixer une ligne directrice en termes de stratégie de protection de la ressource, poursuite du programme de remise en herbe et d'acquisition financière, participation au COPIL de la gestion des sources de Loisy)
- Commission Travaux (définir les axes prioritaires, consolider ou définir le programme de travaux à engager sur la période 2020-2025, suivre le programme d'investissements)

- Commissions Finances (mener les travaux de prospective économique et financière compte tenu des engagements d'investissements et des évolutions du mode d'exploitation du service, engager une réflexion sur l'évolution de la structure tarifaire).

Aucune question de l'assemblée.

Fin de la séance à 20h15

Signature par les membres du Compte Administratif 2019 et du Budget Primitif 2020.